

Journée permettant aux Accompagnateurs Bénévoles Randonnée de se mettre à niveau par rapport au nouveau cursus de formation fédéral

Formation ouverte
à tous les
ABR-1 & ABR-2

Public- prérequis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être licencié à la FFEPGV
- Être titulaire du PSC1
- Être certifié Accompagnateur Bénévole Randonnée 1 ou 2

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Objectifs de la formation

- Connaître et s'appropriier le barème de cotation (FFR) des randonnées pédestres
- Maîtriser la fiche topographique, fiche bilan
- Revoir la sécurité en montagne

Contenus

- La journée se divise en 2 temps de formation : un temps théorique pour revenir sur des notions techniques et de sécurité, liées à l'activité, et un temps pratique.

Moyens techniques et pédagogiques

- Alternance d'apports de connaissances et de mise en pratique sur le terrain

Outils de Formation

- Manuel de formation

Directeur de formation, Formateur et/ou Intervenants

- Formatrice : Céline MARLOT
- Accompagnateur moyenne montagne

Modalité de validation

- Feuilles de présence et d'émargement
- Formulaires d'évaluation de la formation

Modalités de certification

- Formation non certifiante

Points forts

- Possibilité d'organiser et d'encadrer en sécurité des sorties sur chemins et sentiers balisés pour un effectif de 20 personnes maximum en autonomie (ABR-1) ; pour un effectif de 12 personnes maximum en autonomie (ABR-2)

Date(s), lieu(x) et volume horaire

- 7H en centre
- Le 07 avril 2022 – lieu à déterminer

Nombre de participants

- 12*

**(minimum requis de 10 personnes pour maintien de la formation)*

Date limite d'inscription

- Quinze jours avant la date d'entrée en formation

Frais de formation

- Frais d'inscription : 20 euros
- Frais pédagogiques : 60 euros
- Frais annexes (transport, hébergement, restauration) : à la charge du stagiaire

Renseignements et inscription

Comité Régional EPGV Auvergne Rhône-Alpes – Antenne Formation

Domaine de la Brunerie – 180 boulevard de Charavines -38500 VOIRON

Tel : 04.76.66.92.33 -Email : formation.aura@comite-epgv.fr

SIRET : 402 339 394 00056 - Déclaration d'activité n° /83630362363

STAGIAIRE

Nom : Prénom :
Nom de jeune fille : Né(e) le : à.....
Adresse : E-mail :
Code Postal : Profession :
Ville : N° de licence EPGV :
Tél :

Avez-vous une Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ? Oui Non
(Si oui, merci d'ajouter au dossier, le document officiel attestant de cette reconnaissance).

Cocher la mention inutile :

Autoriser **Refuser** Le COREG à conserver mes données personnelles à des fins statistiques.

Autoriser **Refuser** Le COREG à me tenir au courant des formations et évènements EPGV.

Autoriser **Refuser** Le COREG à transmettre aux CODEP mon parcours de formations EPGV.

Je peux, à tout moment, demander la suppression de mes données sur simple demande à :
colette.aura@comite-epgv.fr

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE

- ✉ Copie du PSC1
- ✉ Copie de la pièce d'identité en cours de validité (recto/verso)
- ✉ Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la randonnée »
- ✉ Chèque de 20€ (frais d'inscription) à l'ordre du COREG EPGV Auvergne Rhône-Alpes

CHOIX DE LA SESSION DE FORMATION

- 22 octobre 2021 Ornon 07 avril 2022 Ornon

PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA FORMATION

- A titre personnel Après d'un organisme financeur (OPCO, Pôle Emploi, CPF, ...) Employeur

Coordonnées du club où sera mis en place le projet :

Nom : Code Postal :
Tél : Ville :
Adresse : E-mail :

Fait le à

Signature du candidat :

Visa CODEP :

Financement par employeur/structure :

Signature du représentant (précédée de la mention « lu et approuvé »)